



DÉLIBÉRATION N° 40/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

OBJET :
FINANCES
Budget Communal
Attribution d'une subvention
d'équipement au Budget Annexe
Camping

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 mars 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Étaient représentés :

M. David JARDINE par M. Nicolas BONJEAN.

Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.

M. Daniel BAPTISTE par Mme Christiane ZELUS.

Était absent : M. Christophe VIEIRA.

M. Halim YALCIN est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, rappelle à l'assemblée que dans le cadre d'une procédure de Délégation de Service Public, la Commune de Volvic a conclu un contrat de concession de service public avec la Société HUTTOPIA SA afin de lui confier la gestion du Camping municipal « Volvic, Pierre et Sources » en date du 28 février 2023.

L'article 12 dudit contrat relatif aux travaux et investissements à la charge du délégant prévoit notamment que la Commune de Volvic s'engage sur la mise en œuvre au plus tard au 1^{er} juillet 2024 d'un programme de requalification initial du site pour un montant maximum de 150 000 € HT.

Par délibération n° 134/2023, la Commune de Volvic a conclu une convention de mandat en vue de confier à la Société HUTTOPIA SA la réalisation des travaux au titre de la mise en œuvre d'un programme de requalification du Camping « Volvic, Pierre et Sources ».

Conformément aux stipulations de ladite convention de mandat, le programme des travaux ainsi que les coûts afférents, au titre de 2025, ont été définis comme suit :

DÉTAIL PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX - en Euros HT						
Poste	Descriptif général des travaux	Budget contractuel	Descriptif Travaux 2024	Montant du devis (€)	Montant à facturer à la Commune au titre de 2024	Montant à provisionner par la Commune au titre de 2025
Aménagement des emplacements et équipements dédiés à la clientèle Camping-cariste	VRD et systèmes d'automatisation (barrières automatisées, lecteurs de CR code et logiciel de gestion monétique pour accès au site.		Installation d'une borne de contrôle et d'une nouvelle borne de vidange VRD	27 000,00	26 890,00	
	Bornes électriques connectées à l'interfaçage de la barrière, passage des câbles pour connecter les équipements	55 000,00	Conservation de la barrière actuelle repeinte en 2024			
			Installation en 2025 si validé			15 976,00
Sanitaires	Aménagement (stationnement) et partitionnement de 20 emplacements dédiés à la clientèle camping-cariste en lieu et place de 10 emplacements nus existants	15 000,00	Exploitation de l'axe CC sur l'axe 2024/2025 sans travaux. Provision des dépenses pour 2025 si nécessaire	5 000,00		22 500,00
	Requalification du bloc sanitaires, Remplacement de luminaires, d'éléments de plomberie, pose d'éléments en panneaux bois, ajout d'équipements de confort complémentaire.	25 000,00				5 000,00
	Reprise sols & murs (cambage, scienc, stratée...).		Reprise du carrelage extérieur au niveau des bords à l'assise	15 000,00	1 630,47	10 000,00
Aménagement du centre de vie	Création d'un puits de lumière	20 000,00		15 000,00		15 000,00
	Création d'une base verte sur la façade du bâtiment en situation contigue avec la terrasse extérieure	20 000,00	Facture non parvenue au 11/03/2025	10 000,00		10 000,00
				6 000,00		6 000,00
Honoraires de Maîtrise d'œuvre		15 000,00	Travaux réalisés du 01/02 au 14/02/2025 (Jérôme, Damien, Thomas, David)	5 000,00	6 756,37	
Budget total contractuel		150 000,00			35 276,84	84 476,00
Montant total à facturer à la Commune au titre de 2024						
Montant total à provisionner par la Commune au titre de 2025						
Variation contractuelle/réel						

Ainsi, afin de permettre le financement du programme de travaux précité par le Budget Annexe Camping et conformément aux dispositions prévues aux articles L.2224-1 et L.2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE D'ATTRIBUER** une subvention d'équipement du Budget Principal au Budget Annexe Camping d'un montant de **57 950 €**,
- **DÉCIDE D'INSCRIRE** un crédit d'un montant de 57 950 € au Budget Primitif 2025 de la collectivité en dépenses d'investissement à l'article 20415342 et au Budget Annexe Camping en recettes d'investissement à l'article 1314,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 08.04.2025
Publié ou notifié
le : 08.04.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

